



hiver 2017-2018

Ressources & Territoires

Âge et handicap :
les nouveaux défis
de l'autonomie

Le grand sujet, page 5

Plan d'urgence
Haut Méga :
Margueron élève
le débit !

page 10

biblio.gironde et
les médiathèques :
à Branne ouvert !

page 11

L'édito



Sommaire

- 3-4 > Les brèves d'actu
- 5 > Âge et handicap : les nouveaux défis de l'autonomie
- 10 > Plan d'urgence Haut Méga
- 11 > biblio.gironde et les médiathèques
- 13 > Maîtriser les risques sanitaires dans sa commune
- 14 > Les repères
- 16 > Selfie !

Ressources & Territoires



Photo de couverture : © AdobeStock

RESSOURCES & TERRITOIRES, le magazine édité par le Département de la Gironde, Direction de la Communication - 1 esplanade Charles-de-Gaulle - CS 71223 - 33074 Bordeaux Cedex - tél. 05 56 99 33 33 - Directeur de la Publication : Frédéric Duprat - Rédactrice en chef : Brigitte Botte - Coordination : Laurence Tauzin - Rédaction : Brigitte Botte - Crédits photo : Sébastien Le Clézio, Thibaut Carpenier - médiathèque de Branne, Corinne Clerc - Vendays-Montalivet, photothèque du Département, services du Département - Conception graphique : Graphism&+, Marc Vérnier ; Fanny Amirault - Impression CJD sur papier FSC recyclé 100% - Dépôt légal : mai 2014 - Tirage : 15 000 exemplaires - ISSN / 1143.1555.

Jean-Luc Gleyze

Les brèves d'actu

Les rendez-vous

18 et 19/12/2017

Séance plénière : Budget primitif

Réunions des maires sur le territoire girondin :

08/01/2018 - 17h
Aire métropolitaine à l'immeuble Gironde.

11/01/2018 - 16h
Médoc à Lesparre.

16/01/2018 - 16h
Sud Gironde à La Réole.

18/01/2018 - 16h
Libournais à Coutras.

22/01/2018 - 16h
Bassin d'Arcachon à Marcheprime.

23/01/2018 - 16h
Haute-Gironde à Blaye.

Cérémonies de vœux aux agents, partenaires et élus girondins :

08/01/2018 - 19h
Immeuble Gironde à Bordeaux

11/01/2018 - 18h
Collège de Lesparre (Médoc)

16/01/2018 - 18h
Collège de La Réole (Sud Gironde)

18/01/2018 - 18h
Collège de Coutras (Libournais)

22/01/2018 - 18h
Collège de Marcheprime (Bassin d'Arcachon)

23/01/2018 - 18h
Collège de Blaye (Haute Gironde)

27/01/2018
Inauguration de la médiathèque de La Réole.

12/02/2018
Inauguration des locaux techniques de l'IDDAC à Lormont

Votre rendez-vous saisonnier

Ressources & Territoires

est une publication saisonnière :

- > de dossiers et de ressources pour les acteurs des territoires et une vitrine du laboratoire des projets territoriaux.
- > envoyée aux élus locaux girondins, aux entreprises et associations qui ont participé aux pactes territoriaux
- > éditée à 15 000 exemplaires

Inscrivez-vous !... En ligne, à la newsletter de cette communauté d'acteurs locaux pour recevoir tous les mois l'actualité des territoires girondins et des politiques publiques départementales par mail.

Et retrouvez votre journal trimestriel sur le portail internet du Département : gironde.fr/collectivites



Accompagner, donner des idées, suggérer, partager des expériences, donner la parole aux acteurs locaux.

CONSEILLER
Gironde Ressources, l'agence au service des territoires

Constituée en mai dernier, l'agence couvre tout le territoire girondin et compte aujourd'hui **299 adhérents** dont 271 communes, 19 EPCI et 9 syndicats. Pour répondre aux attentes des communes et EPCI, une équipe organisée en deux pôles :

Pôle développement des territoires :

- Karine Seguier, territoire Région & Bastides - Entre-deux-Mers - Créon
- Florian Dumas, territoire Côteaux de Dordogne - Presqu'île - Libournais - Nord Gironde
- Nhu Minh Nguyen, territoire Médoc - Bassin
- Conseiller territoire Sud Gironde - Landes des Graves - La Brède (en cours de recrutement)

Pôle ressources :

- Laurent Cerqueira, conseiller en finances locales
- Nicolas Barreteau, conseiller en finances locales et en action économique
- Géraldine Couécou, spécialiste assistance maîtrise d'ouvrage et marchés publics
- Rachel Alliouï, juriste
- Laurent Grenier, conseiller en ingénierie foncière
- Pascal Castagné, chargé de gestion administrative et financière

Pour bénéficier d'un accompagnement par l'agence Gironde Ressources, l'adhésion est obligatoire.

Gironde Ressources
L'agence au service des territoires

Contact :

Tél. 05 56 99 57 70
mail : gironderessources@gironde.fr
gironde.fr/gironde-ressources

ANIMER
Les Scènes d'été itinérantes en Gironde

ce sont environ :

120
représentations

de groupes ou compagnies en tournée dans tout le département et

35 000
spectateurs

dans la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2018, peuvent choisir parmi les 19 propositions du catalogue en ligne.

S'inscrire dans le dispositif permet d'atténuer le coût de la représentation par une subvention du Département et obtenir une aide technique de l'Idac.

Inscriptions et réservations pour les organisateurs jusqu'au 28 février 2018 : www.scenesdete.fr/SEG/Catalogue

SOUTENIR
Agriculteurs et viticulteurs

Fin avril 2017, les productions agricoles girondines ont été particulièrement touchées par l'épisode de gel, dont 50% du vignoble. Le Département met en place une plateforme qui proposera un accompagnement social, technique, économique et financier auprès des agriculteurs fragilisés. Elle s'appuie sur les partenaires du Département : MSA, partenaires professionnels de l'agriculture (Chambre d'agriculture, Solidarité Paysans Aquitaine, Accompagner, Maintenir, Ecouter (AME), Paysans Gascogne, AFOCG33...). Le traitement des demandes au titre du RSA est optimisé et les demandes sont encadrées par des critères d'éligibilité au plan administratif et économique.

Contact : Direction de la cohésion territoriale et de la coopération européenne (DCTCE). Tél. 05 56 99 33 33 dctce@gironde.fr



Les brèves d'actu

la question

à Christine BOST

1^{re} Vice-présidente
chargée des synergies,
stratégies et développement
des territoires



Quel rôle le Département entend-il jouer auprès des acteurs locaux, dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées ?

Évidemment l'institution départementale est en première ligne sur les questions d'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Mais l'expérience de la démarche des Pactes territoriaux démontre, s'il en était besoin, que ces questions mobilisent de nombreux acteurs et en particulier les élus de proximité que sont les maires. Dans un département qui croît chaque année de 18 000 nouveaux habitants et dans lequel plus de 100 000 personnes bénéficient d'un droit ouvert au titre d'un handicap, et plus de 130 000 sont âgées de plus de 75 ans, les questions d'autonomie et d'accompagnement doivent impérativement être au cœur des stratégies d'aménagement du territoire.

Dès l'élaboration du *Livre blanc des territoires* girondins, le sujet des parcours de vie des personnes âgées et des personnes handicapées a rapidement émergé, confirmé ensuite par une demande des acteurs locaux de l'organisation de chantiers spécifiques sur *le bien vieillir*, sur l'intergénérationnel, le besoin de coordination via les CLIC... Mais d'une façon plus générale cette préoccupation agite d'autres thématiques, différentes selon les territoires, qui sont aussi débattues dans 26 chantiers de travail qui se sont développés sur l'ensemble de la Gironde : lutte contre l'isolement, projets intergénérationnels, vivre ensemble, médiation numérique pour l'accès aux droits, habitat aménagé, transport adapté, maintien à domicile... C'est une multitude de situations derrière lesquelles se cache un parcours, une histoire, souvent des difficultés.

Les enjeux sont immenses en termes de cohésion sociale, de dynamisme de nos communes, d'attractivité du territoire et de développement économique de proximité.

Les brèves d'actu

DÉMÉNAGER



Depuis 25 ans, l'Iddac intervient sur le territoire girondin dans l'ingénierie culturelle et les ressources territoriales, le soutien à la création et l'accessibilité aux pratiques culturelles, et aussi le soutien matériel via son parc de prêt.

+ de 600 prêts/an



Depuis septembre 2017 : ouverture de son nouveau parc technique à Lormont et mise à disposition du matériel aux associations et collectivités girondines adhérentes, pour l'organisation de manifestations culturelles.

Contact :
Pôle technique
3, avenue de la Gardette
33 310 Lormont
Tél. 05 56 95 85 21
technique@iddac.net
techniquepro@iddac.net



LES TWEETS

PRENDRE DATE
Exposition *Enfances : grandir de la Renaissance au Baby-boom* aux Archives départementales jusqu'au 30 mars 2018. L'histoire des enfants girondins, d'ici et d'ailleurs, leur quotidien sur fond de mutations sociales, économiques, juridiques et culturelles d'un territoire.
archives.gironde.fr

CAP33

en partenariat avec les communes ou les communautés de communes, les associations et les comités sportifs départementaux.

En été 2017 :

24 centres CAP33

8 centres CAP33 JUNIORS pour les 8-14 ans

362 238 euros

investis par le Département

Plus de **154 animateurs** recrutés par les collectivités.

CAP33 a mobilisé **193 490 participants**, dont **13 335 jeunes** pour CAP33 JUNIORS.

gironde.fr/cap33

Âge et handicap : les nouveaux défis de l'autonomie

Le Département a la responsabilité de relever le défi de l'autonomie des personnes âgées et handicapées. Pour répondre à cet enjeu majeur de solidarité et s'adapter aux spécificités girondines, la collectivité s'est engagée à élaborer un nouveau schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale pour la période 2017-2021. En plaçant l'usager au centre de la démarche, la Gironde a choisi l'innovation sociale, la concertation et la proximité, et consacrera 48 millions d'euros pour les nouveaux défis de l'autonomie, d'ici 2021.



Le Département, chef de file de l'action sociale

En 2016, à l'échéance du volet « personnes âgées – personnes handicapées » du schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale (SDOSMS), la collectivité a engagé les travaux d'élaboration du nouveau schéma pour la période 2017-2021. Ce schéma constitue un outil de planification pour le Département, l'État, les organismes de protection sociale dans leurs responsabilités respectives d'organisation et de financement.

Son élaboration répond à une obligation légale et réglementaire qui s'inscrit dans un cadre juridique renforcé par les lois du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Ce contexte législatif a évolué récemment notamment avec la loi du 7 août 2015 relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, loi NOTRe, qui place le Département comme chef de file de l'action sociale. Parallèlement, la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015, renforce, quant à elle, les droits des personnes âgées et la prévention de la perte d'autonomie et met en place des outils qui concernent à la fois le secteur des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le schéma prend donc en compte le contexte démographique et s'inscrit dans les évolutions du contexte réglementaire.

La révision et l'actualisation du schéma pour les années 2017-2021 prend également en considération l'évolution des besoins et des demandes des personnes âgées, des personnes handicapées et de leur famille. Ce principe fondamental oblige à une vision prospective de la mise en œuvre des politiques départementales, autour de deux évolutions : celle de l'allongement de la durée de vie et les conséquences du vieillissement de la population sur notre société mais aussi celle de la demande de plus en plus tournée vers des projets de vie à domicile.

L'usager au centre de la démarche

Autour de la notion d'autonomie et dans un souci de « décloisonnement » et de coordination élargie de l'offre médico-sociale, le Département a souhaité un schéma conjoint sur les problématiques liées à l'âge et au handicap.



Foyer Bossègue à Saint-Laurent-Médoc

Le schéma est aussi le fruit d'une démarche partagée, d'une concertation renforcée.

Ont été ainsi associés :

- les partenaires institutionnels comme l'Agence régionale de santé (ARS),
- la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT),
- la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS),
- la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE),
- la Mutualité sociale agricole (MSA),
- le Régime social des indépendants (RSI).

Plus largement, on y trouve l'ensemble des acteurs concernés par ces domaines d'intervention :

- les représentants des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs familles du nouveau Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA),
- des organismes de retraite, des CCAS, des CLIC,
- le secteur sanitaire (centres hospitaliers notamment), les établissements et services sociaux et médico-sociaux,
- des organismes de formation ainsi que l'ensemble des professionnels de terrain de ce secteur.

En convoquant également les autres politiques départementales, en mobilisant les directions du Département qui travaillent sur l'habitat, le transport, les ressources humaines, le patrimoine, le développement territorial ou encore la culture, la démarche s'inscrit dans une vision transversale et globale de la notion de perte d'autonomie. Elle ne se limite pas au champ médico-social.

La démarche de concertation a ainsi débuté par une première consultation, en avril 2016 et s'est poursuivie avec le croisement des réflexions issues des pactes territoriaux et des projets sociaux de territoires.

Résultat : l'accessibilité est la préoccupation majeure des acteurs de l'autonomie, qu'elle soit géographique, financière ou numérique pour l'accès à l'information. La notion de parcours de vie a constitué un deuxième axe essentiel autour des questions de maintien à domicile, de la prise en compte des enfants et des jeunes en situation de handicap et des formes innovantes d'accueil. Enfin, l'amélioration de la coordination entre les acteurs du secteur reste prégnante.

Ce document voté à l'unanimité lors de la plénière du 9 novembre 2017 par les élus départementaux s'appuie sur deux axes forts déclinés en 51 propositions d'actions :

Encourager l'innovation sociale pour faciliter les parcours de vie

Il s'agit ici de proposer un accompagnement et des prises en charge facilitant les parcours de vie des personnes en perte d'autonomie, en partenariat avec la MDPH et l'État, pour favoriser l'accès aux droits et à l'information.

Concrètement, c'est une recherche de nouveaux modèles : expérimentation de logiques de plateformes, développement de nouvelles formes d'habitat, promotion d'un accueil familial rénové, développement de la filière de la silver économie, innovation sociale en lien avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Permettre la vie à domicile et accompagner l'évolution des dispositifs d'accueil

Cet axe répond au souhait des personnes âgées ou en situation de handicap de vivre à domicile le plus longtemps possible. Il prévoit l'amélioration du cadre de vie, la lutte contre l'isolement, des dispositifs permettant la participation active des personnes âgées et/ou handicapées à la vie de la cité, la mise en œuvre de la réforme de l'aide aux personnes âgées et l'optimisation de l'intervention des services médico-sociaux à domicile. Cet axe prévoit également l'accompagnement de l'évolution des dispositifs d'accueil et leur adaptation à la diversité des besoins de la population (pathologies Alzheimer ou maladies apparentées, diversité des handicaps, vieillissement des personnes handicapées...), le renforcement de la prise en charge en établissement, la couverture géographique, l'harmonisation du dispositif médico-social sur l'ensemble du territoire et la professionnalisation de l'accueil familial.



Edith Moncoucut, vice-présidente chargée de l'autonomie, du handicap et de la politique de l'âge

« Solidarité et innovation sociale sont indissociables dans nos politiques départementales. Notre Département entend prévenir, autant que possible, sinon compenser, la perte d'autonomie due à l'âge ou au handicap en mobilisant annuellement plus de 185 millions d'euros pour les personnes âgées et 189 millions d'euros pour les personnes handicapées. Plus largement, nous sommes à leurs côtés dans la construction de leur parcours de vie. C'est dans cet état d'esprit que nous avons mis en place le CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) ; en nous rappelant que le terme citoyenneté affirme la reconnaissance de leur place pleine et entière dans notre société, et que celui d'autonomie témoigne de notre mobilisation pour éviter une fin de vie dans la détresse et pour prévenir l'exclusion des personnes handicapées. ».

Trois expérimentations innovantes et remarquables

• La Maison collective, avenue Thiers à Bordeaux

Le Département accompagne cette initiative des associations Alter'insertion et TCA (Tout cérébrolésé assistance) qui permet à cinq personnes handicapées de vivre en colocation dans une maison implantée sur le territoire métropolitain, en mutualisant leurs ressources. Ce type de logement offre une alternative à l'hébergement en institution, permet leur maintien dans un milieu ordinaire tout en partageant une vie sociale et en bénéficiant d'une prise en charge par un service d'aide humaine spécialisée, en l'occurrence TCA. Chaque personne met en commun sa prestation de compensation du handicap (PCH) pour permettre le fonctionnement de la maison avec plusieurs auxiliaires de vie dont l'amplitude horaire d'intervention s'en trouve ainsi élargie. Souvent, les parcours de vie et la situation atypique et urgente de chacun, les a amenés à envisager cet habitat pour des raisons diverses : sortie d'hôpital, impossibilité de rester à domicile du fait de conditions inadaptées et de l'isolement social, besoin d'une surveillance récurrente et d'un accompagnement spécialisé permettant l'acquisition et le maintien des capacités, dans un contexte de diminution de création de places en institution.

Cette 23^e maison collective en Gironde, inaugurée au printemps 2016, s'inscrit dans un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé en juillet 2017 pour 3 ans avec la TCA, en lien avec la MDPH, qui portera sur le périmètre des 24 maisons actuelles et la création d'une 25^e supplémentaire en Gironde, pour un total de 78 bénéficiaires de la PCH.

La Gironde est le seul département identifié et reconnu par la Direction générale de la cohésion sociale et la Caisse nationale de solidarité autonomie comme territoire témoin de ce dispositif innovant.



Contacts

Département de la Gironde

Direction des actions pour l'autonomie

Amélie Laborde,
chef du service des accueils et de l'appui médico-social

Tél. 05 56 99 34 07
a.laborde@gironde.fr



Foyer Bossègue à Saint-Laurent-Médoc

Contacts

ADGEssa – BOSSEGE

Ehpad - Foyer occupationnel et d'hébergement

18, rue Pierre Castéra
33 112 Saint-Laurent-Médoc
Ghislaine Harichane, directrice

Tél. 05 56 59 96 96
ghislaine.harichane@adgessa.fr

- La Cellule ressource handicap PMI pour les enfants de 0 à 6 ans

Dès son plus jeune âge, tout enfant en situation de handicap a sa place dans un mode d'accueil, collectif ou individuel, à condition qu'elle soit réfléchie avec ses parents, les professionnels ou l'assistante maternelle et les partenaires, dans l'intérêt de l'enfant et de ses besoins : à la crèche et dans tous les établissements d'accueil de la petite enfance, chez l'assistante maternelle, à l'école maternelle et aussi en Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et en accueil péri-scolaire.

Pour aider les professionnels d'établissements d'accueil de la petite enfance ou encore les assistantes maternelles et les parents, le Département a créé en 2008 **la Cellule ressource handicap**.

Forces de proposition pour favoriser l'accueil dans les lieux de vie des 0-6 ans, le médecin et la puéricultrice de PMI référentes sillonnent la Gironde afin d'élaborer un projet conjoint et adapté aux enfants en situation de handicap avec les responsables de structures. Les limites de chacun sont à considérer : configuration des locaux, qualification et accompagnement des professionnels, aide matérielle ou technique, en lien avec les besoins particuliers de l'enfant et sa famille.

La cellule propose ainsi une réflexion qui n'est pas normative : circuits, aménagements, balisages de chemins pour se repérer par exemple du dortoir à la salle de change... un véritable chemin de vie pour les tout-petits, là où les parents sont souvent démunis.

Les ressentis des professionnels sont aussi à prendre en compte afin d'entendre leurs doutes ou leurs inquiétudes de ne pouvoir répondre de façon satisfaisante aux besoins de ces enfants. Le soutien technique et psychologique prend alors toute son importance.

Co-financée par la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA), la cellule peut aussi accompagner les élus locaux qui souhaitent mener une réflexion à l'échelle de leur territoire en lien avec les professionnels de la petite enfance afin

de proposer un accueil pour tous, dans la singularité de chacun, ou pour ceux qui projettent de créer des modes d'accueil inclusifs et innovants.

Dans un partenariat étroit avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), la réflexion actuelle se porte sur la suite : la prochaine pierre pourrait être le créneau des loisirs. En effet, les enfants au-delà de 6 ans sont orientés vers l'école ou vers des établissements spécialisés mais ne sont actuellement que très peu pris en charge dans les créneaux hors temps scolaires. Une innovation de plus dans laquelle le Département compte bien s'engager dans les mois qui viennent !

Concrètement, sur la période 2017-2021, le schéma c'est :

- Pour les personnes âgées : l'ouverture de 600 places en résidence autonomie mais aussi 400 nouvelles places en prévision, en Ehpad, en concertation avec l'ARS
- Pour les personnes handicapées, une priorité donnée à l'ouverture de places d'accueil de jour, d'hébergement temporaire, mais aussi à la transformation, la création et/ou la médicalisation de places notamment dans le champ de l'autisme, de l'accompagnement des personnes souffrant de pathologies psychiques stabilisées, ou l'accueil de personnes handicapées vieillissantes.

Ces mesures nouvelles représentent une dépense annuelle estimée à **15,7 millions d'euros** et à près de **48 millions d'euros** pour 5 ans, c'est-à-dire la durée du schéma.



Contacts

Département de la Gironde
Véronique Labidoire, puéricultrice de PMI référente
Tél. 05 56 99 33 33 - poste 6467
v.labidoire@gironde.fr

Stéphanie Loiseau, médecin de PMI référente
Tél. 05 56 99 35 24
s.loiseau@gironde.fr

LES PERSONNES HANDICAPÉES



SE LOGER

L'accès au logement

Une aide dans la recherche d'un logement accessible, dans un environnement adapté. Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques (GILHP) défend l'accès au droit commun.

• Les foyers d'hébergement en structure :

- Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et Maison d'accueil spécialisé (MAS) - hébergement et soins.
- Foyer d'hébergement pour travailleur handicapé, foyer de vie ou occupationnel, Etablissements et services d'aides par le travail (ESAT) - hébergement.

• L'Accueil familial avec agrément du Président du Département



SE FORMER, TRAVAILLER

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) permet de bénéficier d'un accompagnement.



GRANDIR

Un numéro vert d'écoute, d'aide, de soutien et d'orientation pour les parents inquiets dès la grossesse et jusqu'aux 3 ans de l'enfant 0 800 00 34 56.



ALLER À L'ÉCOLE

Lorsque l'inclusion en milieu ordinaire n'est pas possible, il existe des structures adaptées :

- établissements socio-éducatifs
- établissements à caractère sanitaire
- unités d'enseignement pour les enfants de 3 à 6 ans présentant des troubles du spectre autistique



UN NUMÉRO UNIQUE
05 56 99 66 99

L'ESSENTIEL POUR GUIDER MES HABITANTS

LES PERSONNES ÂGÉES

SE LOGER



Rester à domicile

en bénéficiant d'une assistance pour les démarches administratives et la vie quotidienne (toilette, alimentation, ménage etc.)



Vivre en famille d'accueil avec agrément du Président du Département



Séjourner en résidence autonomie en bénéficiant de services collectifs dans un cadre sécurisé, hors soins



Résider en EHPAD

- hébergement temporaire
- accueil de jour
- accueil permanent



Le transport de proximité : un réseau qui complète les lignes régulières TransGironde pour des trajets courts et occasionnels

Pour tout savoir sur le réseau de transport, un numéro unique :

09 74 5000 33

FINANCER SON AUTONOMIE



L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Versée par le Département, elle permet de financer les dépenses nécessaires à l'amélioration de la vie des personnes âgées en perte d'autonomie :

- services d'aide à domicile
- hébergement en accueil familial
- accueil de jour
- hébergement temporaire
- heures d'aide à la personne par un salarié direct.



La prestation de compensation du handicap (PCH)

Versée par le Département, elle est destinée à compenser les besoins liés à la perte d'autonomie, ouverte aux personnes vivant à leur domicile et/ou en établissement.

- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- L'allocation aux adultes handicapés et le complément de ressources (AAH)
- Les compléments de l'AAH

gironde.fr/handicap-grand-age

Plan d'urgence Haut Méga : Margueron élève le débit !



#girondehautmäge #internet #hautdébit #innovation
#numérique #Girondenumérique #reproductible

Gironde Haut Méga est l'un des projets numériques français les plus ambitieux. Ce plan de déploiement du très haut débit (THD) montre la détermination du Département, en partenariat étroit avec les EPCI, la Région et l'État, à vouloir assurer l'équité territoriale en matière numérique en direction du grand public et des entreprises partout en Gironde. Margueron, commune de 350 habitants dans le canton du Réolais et des Bastides, a bénéficié du plan d'urgence départemental. Explications.

Internet à Margueron : avant et après

« Avant je devais arriver au travail à 6h30 afin de pouvoir me connecter ! À partir de 11h, ce n'était déjà plus possible d'accéder à Internet et de travailler... ». C'est Lydie Bourdin, entrepreneure sur la commune de Margueron qui s'exprime. Elle gère deux entreprises avec son mari et en assure toute l'administration : comptabilité et gestion des 20 salariés, salaires et déclarations diverses... L'histoire numérique de Margueron a commencé par une réunion publique en février 2017, qui a rassemblé 63 habitants autour de leur maire Jean Allegret, de Matthieu Rouveyre, vice-président chargé de ces questions au Département et de Yann Breton, représentant de Gironde numérique. Les travaux furent engagés début avril et livrés fin juin. Depuis août, Lydie Bourdin peut désormais travailler « normalement ».

Du cuivre à la fibre optique

Margueron fait partie des 39 communes concernées par le plan d'urgence, sur 2016-2017 et, cet été, le NRA (Noeud de raccordement Abonné) de Les-Lèves-et-Thoumeyragues a été relié au NRAZO (Zone d'ombre) de Margueron afin de désaturer ce dernier qui couvre la quasi-totalité des habitants de Margueron et Ligueux en ADSL. Il est important de savoir que la zone d'emprise d'un NRAZO a été définie lors de la construction du réseau téléphonique de cuivre, dans les années 70 à 80. À l'origine, ce réseau n'était pas destiné à la diffusion d'internet, mais de la téléphonie fixe. Le rattachement des lignes de cuivre est figé, et donc l'emprise de ces armoires ne peut évoluer. D'où, parfois, la colère des riverains qui « voient passer » la fibre à 200 mètres de chez eux mais ne peuvent en bénéficier, comme en témoigne un Margueronnais... Les travaux sur la zone d'influence, gérés par Gironde Numérique, ont permis de remplacer le lien de collecte en cuivre par

un lien en fibre optique : au total 4,13 km de fourreaux enterrés ont été construits et 4,4 km de câble de fibre optique déployés. Une sur-capacité de fibre optique intégrée est prévue systématiquement dans ce type de déploiement afin de préparer le futur projet de fibre jusqu'au domicile (Fiber to the Home - Ftth).



Ce sont 230 lignes (foyers et entreprises) des deux communes qui ont vu ainsi leur débit augmenter significativement au bout du délai réglementaire de trois mois de migration, par l'opérateur, après travaux. Il est néanmoins important que les habitants contactent leur opérateur pour s'assurer que la migration a été réalisée de la manière la plus optimale*.

Haut Méga, le bon plan (d'urgence) !

L'usage d'Internet augmente de 30% par an et sature les réseaux existants au niveau des nœuds de Raccordement Abonnés, le réseau de cuivre n'étant plus du tout adapté aux besoins d'aujourd'hui. Internet n'est pas considéré par la loi comme un service public obligatoire - il relève du secteur marchand - mais si les opérateurs investissent en THD sur les grandes agglomérations, ils sont jusqu'ici absents sur les zones jugées non rentables, notamment en zones rurales. L'intervention du Conseil départemental et de ses partenaires, est devenue

indispensable et la collectivité s'est substituée aux opérateurs pour résorber la fracture numérique, via le Syndicat mixte Gironde Numérique. Un plan d'urgence a été élaboré pour desservir en fibre optique les zones les plus saturées. La suite du plan Gironde Haut Méga représente un véritable défi au sein du plus grand département de France : couvrir par la suite 100% des 410 000 foyers situés hors de la Métropole bordelaise et de la Communauté d'agglomération du Libournais, grâce à un réseau de fibre optique de 23 500 km !

Un financement collectif

Sans intervention publique, le Très haut débit ne serait pas possible avant de longues années en Gironde.

L'accès des foyers à un service « TV + Internet + Téléphone » (débit recommandé de 8 Mbits/s qui correspond à du haut débit) est nécessaire à court terme. Il convient cependant d'anticiper un besoin supérieur à 30 Mbits/s (qui correspond à

du Très haut débit) dans les années à venir. L'intervention de l'État, du Département, de la Région et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) est alors incontournable. Pour les mairies et les professionnels, comme les entreprises SAS PEP et BTA de Lydie Bourdin à Margueron, le Très haut débit favorise l'innovation et l'emploi, et son déploiement leur assurera en plus des tarifs abordables. Si le coût de cette opération d'urgence Haut Méga, initiée par le Département, atteint 3,2 millions d'euros, près de 650 millions vont être consacrés au Plan Haut Méga à venir, pour connecter en moins de 10 ans, 100% des foyers girondins en fibre optique. Toutes les informations seront dans le numéro de printemps de Ressources & Territoires, consacré au Plan Haut Méga.

*Certaines anciennes box des opérateurs ne permettent pas d'avoir le VDSL (ADSL avec des débits plus importants). Le client doit alors demander le changement de box à son opérateur.



Matthieu Rouveyre, vice-président chargé de la citoyenneté, relations avec les usagers, communication et accès numériques

« Avec le Plan Haut Méga, nous bâtissons un réseau public performant. Face au refus des opérateurs privés de venir sur les territoires qu'ils jugent non-rentables, le Département n'a pas hésité à se mobiliser pour apporter le très haut débit sur l'ensemble de la Gironde. Notre préoccupation première est de s'assurer que chaque foyer, chaque entreprise, chaque site public bénéficient du très haut débit. Dans le même temps, nous construisons des réponses pour une inclusion numérique efficace afin de ne laisser personne au bord des autoroutes de l'information. »

Le pourquoi du comment

Gironde numérique est un syndicat mixte constitué en 2007 à l'initiative du Conseil départemental pour assurer l'aménagement numérique du territoire.

Il rassemble le Département de la Gironde et 27 communautés de communes et d'agglomération ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux-Métropole.

Le plan d'urgence Haut Méga 2016-2017, c'est :

- 39 communes concernées soit 10 295 foyers
- 39 réunions publiques avec plus de 2 200 habitants rencontrés
- 3,2 M€ financés par le Département

Le plan Haut Méga, c'est :

- couvrir à terme, et d'ici 10 ans, 100% des 410 000 foyers situés hors Métropole grâce à un réseau de 23 500 km

- un investissement total de 650 M€ cofinancé avec l'État, la Région, les EPCI
- un financement générateur de près de 500 emplois

Contacts

Syndicat mixte Gironde Numérique
Directeur : Yann Breton
Tél. 05 35 54 08 84
accueil@girondenumerique.fr

Mairie de Margueron
Maire : Jean Allegret
Tél. 05 57 41 23 00
mairie@margueron.net

girondehautmäge.fr

L'internaute y suit en direct l'avancée des travaux, le déploiement dans sa commune, et bénéficie de toutes les explications techniques relatives aux solutions choisies localement.

biblio.gironde et les médiathèques : à Branne ouvert !



#lecturepublique #culture
#maillageterritorial
#coopérationnumérique #pour tous
#reproductible

La médiathèque de Branne a ouvert ses portes au public en novembre 2015. À l'époque, sur le territoire de la Communauté de communes du Brannais n'existe qu'un seul « point lecture » : la bibliothèque de Naujan-et-Postiac. Le projet d'un maillage culturel territorial, même s'il était évident pour les élus et les institutions, a mis du temps à émerger. C'est en février 2016 que ce très bel équipement intercommunal, tout en vitres et transparence, a été inauguré, rattaché alors à la CDC du Brannais et désormais à celle de Castillon-Pujols.

Nouveaux équipements de lecture publique

Insuffisamment irrigués en lecture publique, les 32 communes et 18 000 habitants du territoire du Brannais ont accueilli la médiathèque de Branne avec enthousiasme ! Ce projet de grande envergure a démarré avec 677 abonnés en 2015, moins de deux mois après son ouverture, et peut se prévaloir de compter désormais 1 912 abonnés, dont 300 Brannais. Sa localisation à proximité immédiate du collège de Branne entièrement restructuré, où 550 élèves étudient, est une véritable aubaine pour l'ancrage de la médiathèque et le développement des publics.

biblio.gironde, chef de file de la lecture publique

Les équipements de lecture publique ne ressemblent plus à ce qu'ils étaient il y a encore quelques années : leur évolution accompagne pleinement celle de notre société, accélérée par le numérique, et remet en jeu leur place dans le champ culturel et aussi dans les politiques publiques globales. Désormais nommée biblio.gironde, l'ex Bibliothèque départementale de prêt (BDP), l'a bien compris. Chef de file du livre, du lien et du maillage territorial, l'établissement confirme ses missions d'aménagement des

territoires et d'animateur aux côtés des collectivités locales ; il accentue la mise en réseau des bibliothèques girondines et accompagne l'émergence de nouvelles médiathèques et de projets expérimentaux. En tissant des partenariats avec les bibliothèques girondines hors métropole, en les accompagnant quotidiennement dans le prêt de documents, le prêt d'expositions et de matériel, dans le conseil à l'élaboration de leur programmation d'animations culturelles, dans la formation des bibliothécaires salariés et bénévoles : le rôle de biblio.gironde s'est renforcé. Elle aide, par-dessus tout, les bibliothèques rurales à s'inscrire durablement dans leur territoire et dans un réseau vivant et dynamique de partenariats à l'échelle de la Gironde.

« Penser la bibliothèque, seule dans un territoire, n'a pas de sens » précise Alain Duperrier, directeur de biblio.gironde

La médiathèque de Branne, dirigée par Thibaut Carpentier assisté de deux professionnels et d'une équipe de bénévoles, accueille dans ses locaux des permanences du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), de la Mission locale et consacre également un espace aux permanences du Relais d'assistantes maternelles (RAM) de la CDC. Elle entretient un lien très étroit avec les scolaires, reçoit et se déplace hors les murs, notamment dans les écoles. La médiathèque s'ouvre aussi à de nombreuses animations tout public, dont le succès est grandissant : cercle littéraire avec invitations d'auteurs, ateliers informatiques ou créatifs, projections mensuelles de films tout public grâce à une grande salle spécialement équipée, Fête du livre, mois de mars sur les cultures urbaines, et en projet : un marché aux livres.

Contacts

biblio.gironde
Alain Duperrier, directeur
Tél. 05 56 16 13 80 - biblio.gironde@gironde.fr
biblio.gironde.fr

Médiathèque de Branne - 30, rue du Fort Bayard
Thibaut Carpentier, directeur
Tél. 05 57 50 12 48 - mediabranne@castillonpujols.fr



Médiathèque de Branne

Après deux années de fonctionnement, l'outil culturel fait vivre une programmation d'événements réguliers et commence à trouver son rythme de croisière.

Animations en partenariat avec biblio.gironde

Parmi les animations d'envergure proposées par biblio.gironde, la médiathèque de Branne participe à Lire, Érire qui fêtera ses 10 ans en 2018, et accueillera un spectacle pour l'occasion. Pour la première fois, elle s'engage également dans Portrait[s] 2017, festival dans les bibliothèques girondines et notamment à Branne, au travers d'une exposition sur *Les femmes de Gironde au temps de la grande guerre* et un spectacle à partir de la correspondance d'une mère et de sa fille avec les hommes de la famille : Femmes sur tous les fronts. Ces nombreuses actions qui accueillent tous les publics ne pourraient se dérouler sans une équipe impliquée de professionnels et de bénévoles.

Au-delà des stagiaires de l'IUT métiers du livre ou encore des jeunes stagiaires du collège scolarisés en 3^e qui viennent compléter cette équipe par intermittence, le directeur est épaulé par une médiathécaire multimedia et une employée recrutée à l'issue de son service civique.

Ces trois emplois essentiels au développement de la lecture publique sont subventionnés par le Département pendant huit ans, de quoi assurer efficacement leur pérennisation et celle des actions engagées.

*Production : Archives départementales de la Gironde



Isabelle Dexpert, vice-présidente chargée de la jeunesse, culture, sport et vie associative

« La culture constitue une réponse essentielle contre l'exclusion sociale et l'inégalité territoriale. Nous nous sommes engagés en faveur de l'accessibilité culturelle et artistique, notamment avec notre Schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques. Nous avons conforté les missions d'ingénierie et d'aménagement du territoire de notre bibliothèque départementale de prêt : biblio.gironde. En effet, médiathèques, bibliothèques, points lecture, qui maillent la Gironde, répondent à un besoin de proximité et sont devenus de véritables lieux de services au public, bien au-delà du prêt de document. »

Le pourquoi du comment

biblio.gironde

240 communes ou intercommunalités ont passé une convention de partenariat avec l'établissement départemental, chef de file de la lecture publique. Le site dédié biblio.gironde.fr regroupe l'offre de ces 240 bibliothèques et médiathèques. L'internaute peut ainsi localiser une bibliothèque près de chez lui, découvrir son actualité ou accéder en ligne à des ressources numériques (VOD, musique, presse, méthodes de langues, tutoriels informatiques, contes pour enfants...), sous réserve d'être inscrit dans une bibliothèque du réseau. C'est aussi 1 140 bibliothécaires et 855 bénévoles font vivre ce réseau.

Médiathèque de Branne

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan départemental de lecture publique, le Département de la Gironde a soutenu financièrement la Communauté de communes du Brannais, devenue Castillon-Pujols, pour la création de l'équipement culturel :

- En investissement (étude, construction, mobilier, équipement informatique, collections...) pour un montant de près de 440 000 euros.
- En fonctionnement (emplois) pour un montant de 210 000 euros.

Maîtriser les risques sanitaires dans sa commune



#santé #risques #restaurationmunicipale #innovationenvironnementale
#proximité #reproductible

Depuis deux ans, la commune de Vendays-Montalivet a choisi d'organiser sa restauration municipale en gestion directe. Avec plus de 47 000 repas servis par an, la commune veille aux risques liés à l'hygiène alimentaire et a souhaité former les six agents de cuisine à ces bonnes pratiques en restauration collective. Sous l'impulsion de Corinne Clerc, la responsable de cuisine, le Laboratoire départemental d'analyses (LDA33) est intervenu. Récit.

Élaborer des procédures

La restauration municipale à Vendays-Montalivet représente 720 repas par semaine pour les enfants des deux écoles et du centre de loisirs, et 350 repas servis par semaine pour les adultes, personnel communal, pompiers et « à domicile ».



Cuisine de Vendays-Montalivet

Au-delà de l'intervention, l'accompagnement

Valérie Monamy Cancalon, chargée des audits et formations au LDA 33, s'est déplacée sur site. Elle a participé à la concrétisation du projet et transmis les bonnes pratiques d'hygiène : hygiène du personnel, des locaux, du matériel, mais aussi la maîtrise des températures des repas, les méthodes de travail, le suivi qualité, la traçabilité de l'alimentation, son étiquetage etc.

Le LDA 33 ne se limite donc pas à la seule réalisation d'analyses, il joue pleinement son rôle de conseil et contribue à la protection de la santé publique et au juste respect du consommateur. Il s'engage dans une démarche qualité optimale. En constante évolution, il recherche la satisfaction de ses clients par des prestations de qualité et une écoute attentive.

Prestation de qualité

Les agents de Vendays-Montalivet qui ont reçu cette formation ont apprécié qu'elle se déroule sur leur lieu de travail. Ils se sont sentis écoutés dans leurs problématiques quotidiennes et plus impliqués dans l'élaboration du PMS.

« Plus qu'une simple formation, le LDA offre un accompagnement adapté, doublé d'un soutien technique motivant et rassurant ! » ajoute Corinne Clerc, particulièrement satisfaite de la prestation de proximité du Laboratoire.

À la suite de cet audit, le LDA33 a réalisé un diagnostic détaillé sur le restaurant municipal : regard technique qui va permettre d'organiser dès aujourd'hui les procédures du Plan de maîtrise sanitaire.

Contacts

Laboratoire départemental d'analyses – LDA33
Direction de la valorisation des ressources et des territoires
Patrick Sénégas, responsable
Tél. 05 57 35 01 90
p.senegas@gironde.fr



Alain Renard, vice-président chargé de la préservation de l'environnement, gestion des risques et des ressources et infrastructures routières

« Le LDA 33 est un service public en pleine évolution. La réglementation en matière notamment d'hygiène alimentaire étant drastique, le laboratoire joue parfaitement son rôle, à la fois, scientifique et aussi de conseil auprès des collectivités et des particuliers. C'est dans ce cadre que le Département apporte son concours. »

Le pourquoi du comment

Laboratoire départemental d'analyses (LDA33) :

Service du Département déployé sur 2 sites, Pessac et Villenave-d'Ornon, qui compte 45 agents aux métiers très spécifiques (techniciens de laboratoire, préleveurs, responsables métrologie et/ou qualité...).

• 4 domaines d'intervention : hygiène alimentaire, hydrologie, santé animale, santé végétale.

• 4 missions : Veiller à la sécurité alimentaire, contrôler la qualité des eaux, surveiller l'évolution des maladies animales, protéger les végétaux.

• 65 000 analyses par an.

Il effectue des prestations de service, entre autres pour les collectivités territoriales, l'Agence régionale de santé (ARS), le Service régional de la protection des végétaux, les éleveurs, les vétérinaires, les agriculteurs, viticulteurs, ostréiculteurs, pépiniéristes etc.

Il accompagne également la Direction des collèges du Conseil départemental dans les missions de surveillance de sécurité alimentaire dans les collèges du département.

Mairie de Vendays-Montalivet
Pierre Bournel, maire
Tél. 05 56 73 32 02
secretariat.maire@vendays-montalivet.fr
Corinne Clerc, responsable de cuisine
restaurant.scolaire@vendays-montalivet.fr

Actualités réglementaires

Administration

1^{er} octobre 2018 : open data dans les marchés publics

D'ici au 1^{er} octobre 2018, les plateformes de dématérialisation doivent intégrer de nouvelles fonctionnalités et exigences réglementaires.

Revue des marchés publics (la) - 01/08/2017 - n° 167 - p.13

Auteur : Jérôme Michon

Code du travail : ce qu'il faut retenir des ordonnances

Les associations employeuses sont concernées par les nouvelles mesures.

Associations mode d'emploi Octobre 2017 - n° 192 - p.34-35

Auteur : Fatou Seye

Status - Ateliers de fabrication

Comment rédiger les statuts d'une association afin de servir au mieux le projet associatif ?

Jurisassociations - 15/09/2017 - n°564 - 74 pages

Auteur : Brigitte Clavagnier

Relations associations-pouvoirs publics : un guide passe les règles de financement au crible

Ce guide juridique recense et clarifie les nouvelles relations et modes de coopération entre les pouvoirs publics et les associations.

Juin 2017
<http://www.opale.asso.fr/article635.html>

Domaine public – La réforme de la propriété des personnes publiques : les cessions domaniales

L'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 remet de l'ordre dans les procédures et modernise les règles.

Lettre du cadre territorial (la) Août-septembre 2017 - n° 510 - p.64-66

Auteurs : Clarisse David et Walter Salamand

Moniteur (le) - 07/07/2017 n°5929 - p.92-93

Auteurs : Hervé Letellier et Timothée Bassi

Loi justice du XXI siècle : le point sur le volet état civil

Cette loi comporte un grand nombre de dispositions en matière d'état civil.

Maires de France 01/09/2017 - n° 349 - p. 70-71

Auteur : Fabienne Nedey

Droit des contrats – Les impacts de la réforme pour les collectivités en matière de vente immobilière
L'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 a modifié le droit des contrats.
Gazette des communes (la) 02/10/2017 - n° 2384 - p.60-62
Auteurs : Aliénor de Roux
Claire-Marie Dubois-Spaenle

Réforme du droit des contrats – Quelles conséquences concrètes pour les associations ?

La réforme du droit des contrats s'applique à toutes les associations. Pour faire face aux bouleversements qu'elle engendre, il est nécessaire d'envisager certaines modifications dans leur fonctionnement.
Jurisassociations 15/07/2017 - n°563 - p.35-37

Auteur : Philippe Viudès

Communication

Mettre en œuvre les nouvelles obligations de libre accès aux données publiques

La loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 « Pour une République numérique » marque une étape importante pour l'ouverture des données publiques en France. Elle consacre le principe de libre réutilisation des données publiques.

Gazette des communes (la) 09/10/2017 - n° 2385 - p.70-71
Auteur : Elisa Corraza

Les bons gestes pour sécuriser les systèmes d'information

Quels sont les bons réflexes que doivent acquérir les communes afin d'éviter les cyber-attaques ?

Maires de France Juillet/août 2017 - p.69
Auteur : Olivier Devillers

Economie

Entreprises sociales et solidaires – Enjeux juridiques et financiers de la coopération

Il s'agit d'un guide pour la coopération qui permet de s'orienter parmi les 4 grandes familles : groupe, groupement, réseau et écosystème.

Jurisassociations 15/09/2017 - n°564 - 74 pages

Auteur : Christian Sautter

Guide du financement participatif pour le développement des territoires

Ce guide vise à informer, à encourager et à outiller les territoires désireux de se saisir de ces nouvelles opportunités.

Financement Participatif France - Le guide - 04/09/2017
<https://www.i4ce.org/download/guide-financement-participatif-developpement-territoires/>

Auteurs : la Caisse des Dépôts et l'Agence française de développement

Un guide des outils d'action économique du Conseil d'Etat

Présentation de chaque outil à disposition des EPCI, dans une fiche technique.
Conseil d'Etat – Juillet 2017
http://www.conseil-etat.fr/content/download/47327/413170/version/9/file/Guide%20consolid%C3%A9_juillet%2017.pdf

Éducation

L'école et l'intercommunalité

Les communes peuvent transférer à l'EPCI les compétences scolaires, périscolaires ou extrascolaires.

Quels sont les périmètres du transfert ?
Maires de France 01/09/2017 - n° 349 - p.40
Auteur : Xavier Brevet

Environnement

Lancement d'une lettre d'information mensuelle sur la compétence GEMAPI

Afin d'informer les acteurs de la gestion de l'eau sur l'actualité en rapport avec la compétence GEMAPI, l'Office international de l'eau propose une lettre d'information mensuelle.

Gesteau-Lettre GEMAPI n°1 - 02/10/2017
http://www.gesteau.fr/sites/default/files/files/lettre/lettre_gemapi_201709.html

50 questions – La prévention des risques naturels et technologiques

Quelles sont les conséquences de l'ordonnance n° 2015-1324 du 22 octobre 2015 relative aux plans de prévention des risques technologiques (PPRT) et du décret du 5 mai 2017, qui actualise les dispositions réglementaires fixant le régime de ces plans ?

Courrier des maires (le) Septembre 2017 - n° 315 - 15 pages

Finances

50 questions – Les taxes et participations d'urbanisme

Plusieurs réformes ont modifié la fiscalité de l'urbanisme. Ce 50 questions fait le point.

Courrier des maires (le) Octobre 2017 - n° 316 - 15 pages

Auteur : Jean-Philippe Strebler

Social

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement

La loi du 28 décembre 2015 fait de l'adaptation de la société au vieillissement un impératif national. Les Départements ont été confortés dans leur mission de chef de file.

AJDA - 02/05/2016 - n° 15 - p. 851-856
Auteur : Hervé Rihal

Travail

Le compte personnel d'activité réunit formation, pénibilité et citoyenneté

Depuis le 19 janvier 2017, un compte personnel d'activité, créé par ordonnance, accorde à chaque agent public le bénéfice d'un compte personnel de formation (CPF) se substituant au droit individuel à la formation (DIF).

Associations mode d'emploi - 15/06/ 2017 - n° 190 - p.30-31

Auteur : Fatou Seye

Union européenne

Guide sur les possibilités de financements offertes par l'Union européenne

Ce guide s'adresse à tout bénéficiaire potentiel de fonds de l'UE

AMF - 26/09/2017
http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?DOC_N_ID=24827&TYPE_ACTU=1

Urbanisme

Que comprend la compétence « zones d'activités économiques » ?

La loi NOTRe du 7 août 2015 a renforcé l'action des EPCI à fiscalité propre par l'accroissement de leurs compétences obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2017, notamment dans le domaine du développement économique.

Cahiers de l'interco 01/09/2017 - n°19 - p.3-4

WWW.GIRONDESCOPIE.FR



GIRONDESCOPIE
LA BOÎTE À OUTILS DES TERRITOIRES

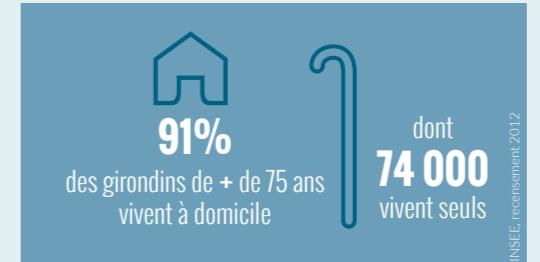
Girondescopie.fr est le portail de la connaissance territoriale de la Gironde. Il a pour objectif de réunir et de mutualiser l'ensemble des ressources nécessaires à l'analyse et à la représentation des dynamiques territoriales en donnant accès à une sélection d'informations sous différentes formes : cartographies, études, datavisualisations, photos, vidéos.

Les personnes âgées en Gironde : QUI SONT-ELLES ? COMMENT VIVENT-ELLES ?

DÉMOGRAPHIE



CONDITIONS DE VIE



REVENUS



4%
des 65 ans ou + bénéficient de l'allocation de solidarité aux personnes âgées
= 803 € pour une personne seule
= 1 247 € pour un couple
INSEE recensement 2012

Contact

Département de la Gironde

Direction de la cohésion territoriale et de la coopération européenne

Rodolphe Zuniga, chef de projets observation et prospective

Tél. 05 99 33 33 - poste 64 44

r.zuniga@gironde.fr

Selfie !



« J'ai beaucoup de reconnaissance pour les personnes qui m'ont aidée »

Au mitan de l'automne, nous prenons la route jusqu'aux confins des terres girondines rayées d'ors, rangées de vignes vendangées, jusqu'au petit village d'Auriolles... 132 habitants, niché dans un virage de la départementale 1261. Le but de ce voyage est de rejoindre Danielle Blanchard, maire de la commune, qui nous accueille dans l'unique bureau de la mairie qu'elle partage avec sa secrétaire. Cette femme de 82 ans - un secret pour personne - vaut bien le détour ! Elle nous a confié les aventures de toute une vie avec beaucoup de disponibilité : la rencontre d'une femme puissante, aux convictions bien ancrées dans la terre ondulée du Réolais. Portrait.

Quand on a rien...

Jeune, Danielle vit avec sa mère, une Corrézienne de « 99 ans et 20 jours aujourd'hui », qui aime la vie et lire. Elle élève seule ses deux enfants, une fille et un garçon. Depuis l'âge de 17 ans, Danielle fait des extras chez des traiteurs de Pellegrue et des ménages dans 80% des foyers de cette commune voisine. « Je n'ai jamais rien demandé à personne. Je n'avais pas de ressources, il fallait bien travailler ! »

J'ai eu de la chance... dans ma vie

À partir de 1974, Danielle prend des risques : elle ouvre un bar-restaurant à Pellegrue, complété plus tard par une pension de six chambres, qu'elle nommera *Chez Dany*. Il lui faut refaire entièrement l'équipement et elle ne verra pas l'ombre d'un client pendant un mois ! Terrible souvenir...

Soutenue néanmoins par le notaire dans ses démarches administratives et financières, elle estime qu'elle a « toujours eu de la chance dans sa vie », et le sourire revient quand, petit à petit, elle servira des repas de manière régulière, et embauchera deux personnes, pour finir à 80 repas par jour ! C'est seulement au bout de 20 ans, après avoir beaucoup travaillé, et l'apparition de problèmes cardiaques, qu'elle vendra la partie restaurant de l'affaire, ne gardant que le bar.

Des convictions bien ancrées

À la même époque, monsieur Bourgès, alors maire d'Auriolles et ami de la famille, la sollicite pour faire partie de l'équipe municipale. « Je n'avais pas du tout envie... » confie-t-elle et pourtant elle se laissera convaincre. Il faut dire que la politique est une affaire de famille : son père fut également conseiller municipal et, toute jeune, Danielle l'accompagnait pour coller des affiches de campagne. Même si certains élus en place cherchent à l'en dissuader, elle se présentera sur la liste de monsieur Jousseins et sera élue sans délégation particulière. Danielle est alors une des rares femmes élues sur le canton de Pellegrue.

Cette précision est importante pour madame la Maire qui glisse d'un air entendu et fier, que son conseil actuel est composé de six femmes et cinq hommes !

Suivront deux mandats avec monsieur Bernardi dont elle sera la première adjointe, avant sa première élection de maire en 2001.

« Inoubliable ! »

Le plus grand combat de Danielle Blanchard se déroule sur le terrain politique et son souvenir le plus émouvant y est étroitement lié. En effet, le 7 novembre 1993, à l'occasion de l'inauguration de la rocade de Libourne et du pont François Mitterrand à Bordeaux, ce dernier, alors Président de la République, viendra déjeuner *Chez Dany*, dans sa maison. C'est Gilbert Mitterrand qui, maire de Libourne à l'époque, l'a appelée une quinzaine de jours avant les festivités pour lui annoncer la nouvelle : « Le Président va venir manger chez toi. »

Malgré la peur qui l'étreignait, Danielle prépara alors le foie gras et la poule au pot au gros vermicelle pas dégraissé pour 17 personnes et l'ensemble du service d'ordre. Sans aucun doute, le plus fort moment de ses 40 ans de mandats ! Elle n'en a rien oublié, jusqu'au plus petit détail... Elle me chuchotera d'un air malicieux : « La maison ne peut pas parler mais elle a vu passer beaucoup de monde ! »

Et toujours des projets !

Danielle nous énumérera ensuite les projets qu'elle a menés à bien pour sa commune avec un budget qui s'élève aujourd'hui à 180 000 euros : construction d'une salle des fêtes,

« Quand on est maire, ce qu'on fait c'est dans l'intérêt de tout le monde, pour le collectif, mais il faut essayer de se faire plaisir aussi. »

mise en place de l'éclairage public dans le village, déplacement du monument aux morts, enterrement des câbles téléphoniques aériens, pose de busbes pour la réalisation d'un passage piétonnier le long de la RD, rénovation de quatre logements dont certains sont des logements sociaux... Autant de réalisations qui n'auraient sans doute pas vu le jour sans les subventions de l'État et des institutions locales comme le Département.

Elle ajoute, non sans fierté, que la commune a vu l'installation d'une brasserie artisanale *Ici on brasse* dont le produit phare est *Lorioline*. Danielle Blanchard exprimera enfin, en toute humilité, qu'elle se sent parfois dépassée par l'informatique et que sa secrétaire et ses adjoints l'aident et la soutiennent fortement dans ce domaine complexe pour elle. Elle ajoutera avec un regard malicieux : « Du coup je suis chiante ! Je contrôle tout ! »

Nous nous sommes quittées en fin d'après-midi sur des flots-flots de fête locale, de carnaval intercommunal et d'hommage au champion automobile, Florian Latorre, star locale qui « habite juste en bas ».

La prochaine fois que nous passons dans les environs, nous reviendrons goûter les escargots, c'est sûr !

Contact

Mairie d'Auriolles - Tel. 05 56 61 33 58

La commune d'Auriolles a récemment adhéré à Gironde Ressources, l'agence départementale au service des territoires.